

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES VERBAL

SEANCE DU LUNDI 7 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-de-Niost, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, à 19 heures, sous la présidence de Madame Béatrice DALMAZ, présidente, suite aux convocations qui lui ont été adressées au moins trois jours francs avant la séance.

Date de la convocation : 31 mars 2025

PRESENTS (9)

Mme Béatrice DALMAZ
Mme Madeleine BEL
Mme Sylvie CAVAGNA
Mme Julie CUZIN-RAMBAUD
M. André DUCROZET
Mme Geneviève DURIS
M. Patrick PARPETTE
Mme Armelle RAVET
M. Gilles TUDURI

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (4)

M. Alain BEL qui donne pouvoir à Mme Madeleine BEL
Mme Sylvie CROST qui donne pouvoir à Mme Béatrice DALMAZ
Mme Anne DUROCHAT qui donne pouvoir à M. Gilles TUDURI
Mme Martine GUICHERD qui donne pouvoir à Mme Armelle RAVET

ABSENTS EXCUSES (1)

Mme Catherine PARPETTE

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Geneviève DURIS

ORDRE DU JOUR

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la présidente déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 février 2025.
2. Délibération pour le vote du Budget 2025.
3. Bilan du repas des aînés du samedi 22 mars 2025.
4. Organisation du concert à l'église vendredi 06 juin 2025.
5. Informations et questions diverses.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 FEVRIER 2025

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix, soit 13 voix favorables.

2. DELIBERATION SUR LE VOTE DU BUDGET 2025

La présidente soumet au vote un budget 2025 s'équilibrant en fonctionnement à 9 300 €. Elle propose de baisser légèrement la subvention communale à 1 900 € (au lieu de 2 000 € en 2024), compte-tenu du report de 3 131,88 € de l'exercice précédent et compte-tenu que les manifestations resteront sensiblement les mêmes (distribution de galettes des rois, repas des aînés, concert à l'église et vente de boudin).

Après en avoir délibéré par 13 voix favorables, les membres du CCAS approuvent le budget 2025.

3. BILAN DU REPAS DES AINES DU SAMEDI 22 MARS 2025

116 personnes se sont inscrites au repas.

Le total des dépenses s'élève à 5 712,24 € (traiteur, animateur, décoration, menus, ...)

Les recettes s'élèvent à 714 € (17 repas payants)

Le coût à charge du CCAS s'élève donc à 4 998,24 €.

La journée fut une très belle réussite, à tous points de vue.

Une seule remarque : Ajouter une ligne sur le courrier d'invitation précisant quel numéro appeler en cas d'empêchement de dernière minute.

4. ORGANISATION DU PROCHAIN CONCERT DANS L'EGLISE LE VENDREDI 6 JUIN 2025 A 20H30

Le groupe KASATET, composé de 3 personnes, propose un concert musical (Musique des Balkans et d'ailleurs).

Il fournit les affiches et flyers de communication qui seront imprimés et mis à disposition dans les commerces de la commune et des villages voisins par les membres du CCAS.
Le tarif du groupe d'élève à 450 €.

La demande d'autorisation d'utilisation de l'église et le dossier pour la paroisse ont été effectués.

Ouverture des portes à 20h00.
Tarif :10 € et gratuit pour les moins de 12 ans.

Un en-cas sera fourni aux membres du groupe KASATET dans la salle Entre-Nous.

Une buvette pour le public sera envisagée selon la météo. La décision sera prise dans la semaine précédente.

5. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- La présidente évoque le cas de quelques personnes en difficulté sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

Secrétaire de séance
Geneviève DURIS



Présidente du CCAS
Béatrice DALMAZ

